



GRILLE TARIFAIRE

SAISON 2026-2027

Adhésion au CER = une licence + une cotisation. Le matériel se loue si besoin.

LICENCE			
Catégorie		Années de naissance	Licence
Fleuret-Epée-Sabre	M5	Nés après le 01/01/2022	41,50 €
	M7	Nés entre 01/01/2020 et 31/12/2021	41,50 €
	M9	Nés entre 01/01/2018 et 31/12/2019	60,00 €
	M11	Nés entre 01/01/2016 et 31/12/2017	74,30 €
	M13	Nés entre 01/01/2014 et 31/12/2015	74,30 €
	M15	Nés entre 01/01/2012 et 31/12/2013	74,30 €
	M17	Nés entre 01/01/2010 et 31/12/2011	74,30 €
	M20	Nés entre 01/01/2007 et 31/12/2009	74,30 €
	Séniors et Vétérans	Nés en 2006 et avant	74,30 €
Artistique		Nés en 2013 et avant	61,30 €
Escrime-fauteuil (handi-loisir)		Nés en 2009 et avant	32,00 €
Solution Riposte		Offerte en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer (31 €)	

COTISATION AU CLUB	
Cours	Tarif à l'année
Eveil Escrime : M5 - M7	150 €
Fleuret : M9 - M11	210 €
Fleuret/Epée/Sabre/Escrime Fauteuil : M13 à Vétérans	230 €
Fleuret - Groupe "Compétiteurs" (Modalités pratiques disponibles auprès du MA et du bureau)	50 €
Artistique	160 €
Préparation physique	100 €
Solution Riposte	Offerte en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer
TARIF : 2 PRATIQUES/ARMES : 300 € (hors préparation physique)	
TARIF : 3 PRATIQUES/ARMES : 330 € (hors préparation physique)	
AVANTAGE ETUDIANT/PERSONNE EN RECHERCHE D'EMPLOI (sur présentation d'un justificatif) : Réduction de 20 % sur la cotisation	
AVANTAGE FAMILLE : A partir de 2 personnes inscrites de la même famille : réduction de 20 % sur la cotisation la plus basse ; à partir de 3 personnes inscrites de la même famille : réduction de 10 % sur la 2ème cotisation la plus basse.	

MATÉRIEL ET RÉPARATION	
Location à l'année	
Toutes catégories - tenue complète (veste, pantalon, sous-cuirasse, masque)	100 € (25 €/pièce)
Les bustiers, fils et gants sont prêtés par le CER. L'acquisition de ces équipements est obligatoire dès la 2ème année de pratique.	
Les prix indiqués comprennent la réparation du matériel loué et son entretien. Les lames cassées seront facturées. Si vous possédez votre propre matériel, les réparations effectuées par notre armurier seront facturées.	
Le tarif des réparations est à votre disposition dans la salle.	

La cotisation et la licence ne donneront lieu à aucun remboursement sauf circonstances exceptionnelles à présenter et après validation par le Comité Directeur du CER.

Il est rappelé que les cotisations ne correspondent en aucun cas au versement d'une prestation de service mais représentent une participation aux frais de fonctionnement de l'association.

Les réductions ne sont pas cumulables.